



Mairie d'Auger-Saint-Vincent
2 Rue du Raguet
60800 – Auger-Saint-Vincent

*A l'attention de l'ensemble
des députés européens français*

Auger-Saint-Vincent, le 10 avril 2015

Madame l'eurodéputée, Monsieur l'eurodéputé,

La Ville d'Auger-Saint-Vincent prend place dans le débat lié au projet de traité de libre-échange transatlantique (TAFTA) et à la ratification de l'accord Economique et commercial global (CETA). Afin de refuser toute tentative d'affaiblissement du cadre législatif et réglementaire, national ou européen, en matière sociale, économique, sanitaire, culturelle, environnementale et de défense des services publics, notre municipalité a adopté à l'unanimité le vœu joint au présent courrier.

Dès lors, Madame, Monsieur, en votre qualité de parlementaire européen, nous vous interpellons afin que vous rendiez public l'ensemble des textes relatifs aux négociations. Il s'agit de permettre aux citoyens de s'informer complètement et d'alimenter le débat public que vous êtes les plus légitimes à animer. Auparavant, nous vous invitons à faire le maximum pour obtenir la suspension des négociations par la commission européenne. Le gouvernement français a également été sollicité.

Vous remerciant pour votre concours à l'animation du débat démocratique, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Fabrice Dalongville
Maire d'Auger Saint Vincent
Vice-Président de la CCPV
Conseiller Régional de Picardie

P.J. : Vœu des élus de la ville d'Auger Saint Vincent